

Fleurieux-sur-l'Arbresle



Publié le 10 juillet 2026

Délibération du Conseil Municipal du 6 juillet 2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 17

Pouvoirs : 2

Votants : 19

Date de Convocation du Conseil Municipal :
30 juin 2026

L'an deux mil vingt six, le six juillet à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2026, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Aymeric GIRARDON, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Jean-Pierre BLANCHARD, Rémi BROSSIER, Olivier CHAMBE, Delphine CHARVIEUX, Raphaël DELOIN, Eva DRUT, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Jean-Michel GOLFIER, Jérôme JEANPIERRE, Elvine LEON, Karine LORENZO, Caroline MIRANDA, Léo MOLINIE, Vincent PEYRE, Magali PICARD et Sophie VERCHERE.

Excusés : Alain BENISTY (pouvoir donné à Aymeric GIRARDON) et Isabelle BONNET (pouvoir donné à Caroline MIRANDA).

2026-45 Délibération relative à la désignation d'un référent « SAFER »

Rapporteur : Aymeric GIRARDON

L'installation, la transmission et la préservation des terres agricoles représentant aujourd'hui des enjeux importants du territoire.

La Safer Auvergne Rhône-Alpes souhaite renforcer la coordination avec les communes en désignant un référent foncier pour faciliter les échanges d'informations, renforcer la vigilance foncière et accompagner les projets agricoles de la commune.

Olivier CHAMBE précise que jusqu'à présent, le référent SAFER était Bernard CHIRAT.

Aymeric GIRARDON précise que ce référent doit faire partie du conseil municipal.

Olivier CHAMBE souhaite rester informé des décisions prises concernant la SAFER.

Aymeric GIRARDON propose de nommer Olivier CHAMBE en tant que suppléant officieux.

VU les candidatures d'Alain BENISTY et d'Olivier CHAMBE ;

Il est procédé à la désignation du candidat à main levée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **DE DESIGNER** Alain BENISTY comme référent foncier à la Safer.

Le Maire
Aymeric GIRARDON

La secrétaire de séance
Delphine CHARVIEUX